



N° 92F0193GIF au catalogue

**Fichier des codes postaux par circonscriptions  
électorales fédérales (FCPCÉF) (Ordonnance  
de représentation de 2003), recensement  
de 2001 (produits de la géographie :  
produits des attributs d'information),  
guide de référence**



Mars 2006



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 92F0193GIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Nos produits et services.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada

# Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) (Ordonnance de représentation de 2003), recensement de 2001 (produits de la géographie : produits des attributs d'information), guide de référence

Mars 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2006

N° 92F0193GIF au catalogue  
ISSN 1710-2715

Périodicité : semestriel

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 92F0193GIE)

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Quoi de neuf?

- La date de référence des codes postaux pour cette mise à jour est mars 2006. Cette date étant la même que celle pour le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP). Ces codes postaux sont liés aux nouvelles circonscriptions électorales fédérales selon l'Ordonnance de représentation de 2003.
- Les noms de 38 circonscriptions électorales fédérales ont été changés pour tenir compte de la nouvelle loi du 1<sup>er</sup> septembre 2004. Ces changements apparaissent dans le fichier des noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de présentation de 2003 (FED03.dat).
- Depuis la dernière diffusion du FCPCÉF, les noms de 2 circonscriptions électorales fédérales ont été changés (c'est-à-dire qu'elles ont repris le nom qu'elles avaient dans l'Ordonnance de représentation de 2003), aux termes de dispositions législatives adoptées le 24 février 2005. Ces changements apparaissent également dans le fichier des noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de présentation de 2003 (FED03.dat).
- Les limites entre la circonscription électorale fédérale de Miramichi (13006) et celle d'Acadie-Bathurst (13001) au Nouveau-Brunswick ont été modifiées, aux termes de dispositions législatives adoptées le 24 février 2005. Les trois SDR suivantes, qui appartenaient à Miramichi, font maintenant partie d'Acadie-Bathurst : 1315006 (paroisse d'Allardville), 1315008 (paroisse de Bathurst) et 1315010 (réserve indienne Pabineau 11).

## Table des matières

Quoi de neuf? .....	4
1 À propos du guide .....	6
2 Aperçu .....	7
3 Comment utiliser ce produit .....	8
3.1 Objet du produit .....	8
3.2 Restrictions.....	8
3.3 Contenu .....	8
4 Qualité des données.....	9
4.1 Les caractéristiques des codes postaux.....	9
4.2 Historique.....	10
4.2.1 Documents de référence.....	10
4.2.2 Méthode de dérivation .....	10
4.3 Précision des attributs.....	11
4.4 Cohérence logique.....	11
4.5 Uniformité avec d'autres produits .....	11
4.6 Intégralité .....	11
5 Spécifications techniques .....	13
5.1 Spécifications des fichiers.....	13
5.2 Clichés d'enregistrement et description des données .....	13
Annexe A. Codes postaux par circonscription électorale fédérale .....	14
Annexe B. Convention des noms utilisés pour les fichiers de données .....	22
Annexe C. Références .....	23
Annexe D. Produits et services de la Géographie .....	25
Annexe E. Entente de licence d'utilisation finale .....	32

## 1 À propos du guide

Le présent guide est conçu à l'intention des utilisateurs du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF). Il comprend un aperçu du fichier et de l'usage auquel il est destiné, une description de la méthodologie générale utilisée dans l'élaboration du fichier, de la qualité des données et des limitations du contenu du fichier. Un cliché d'enregistrement des champs du fichier et un glossaire des termes utilisés dans le présent document sont également inclus.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

## 2 Aperçu

Le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) est un fichier numérique qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada. La version actuelle du FCPCÉF relie 810 242 enregistrements des codes postaux actifs, valides en mars 2006, aux 308 circonscriptions électorales fédérales.

Selon Élections Canada, une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. Selon l'Ordonnance de représentation de 2003, dernière révision des limites des circonscriptions électorales fédérales, il y a 308 CÉF au Canada. Les CÉF se basent sur les données de population du recensement 2001.

### *Dates de référence*

La date de référence pour les codes postaux inclus dans le FCPCÉF est mars 2006. La date est la même que celle retenue pour les codes postaux compris dans le FCCP distribué en juin 2006.

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

## 3 Comment utiliser ce produit

### 3.1 Objet du produit

Le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale a été conçu comme un outil qui peut être utilisé avec les dossiers administratifs qui renferment les codes postaux. En se servant du code postal pour établir des liens, on peut structurer et/ou totaliser les données des dossiers administratifs selon les circonscriptions électorales fédérales.

Grâce à cet outil, les ministères du gouvernement fédéral pourront répondre plus rapidement et plus facilement aux demandes des députés pour de l'information au sujet de leur circonscription. Ainsi, par exemple, on pourrait établir un sommaire du nombre et de la valeur des contrats adjugés dans une circonscription donnée. Il serait également possible de déterminer dans quelles circonscriptions résident les signataires d'une pétition de sorte qu'on puisse en informer les députés concernés.

### 3.2 Restrictions

Inversement, on peut déterminer les codes postaux pour une circonscription électorale fédérale donnée aux fins des envois postaux généraux aux électeurs. Il faut prendre note toutefois que certains codes postaux chevauchent une ou plusieurs limites de circonscription électorale fédérale. Avant de se servir de ce fichier, les utilisateurs devraient se familiariser avec l'information donnée dans la *section 4 Qualité des données*, à la page 9.

### 3.3 Contenu

Le FCPCÉF renferme les données sur les codes postaux assujetties à une licence de la SCP. Le plus récent fichier de la SCP à partir duquel ces données ont été copiées date de mars 2006.

## 4 Qualité des données

*Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données spatiales conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

### 4.1 Les caractéristiques des codes postaux

Avant d'utiliser le FCPCÉF avec des dossiers administratifs renfermant des codes postaux, les utilisateurs doivent connaître certaines des caractéristiques des codes postaux qui peuvent avoir une incidence sur leur couplage avec les circonscriptions électorales fédérales dans le FCPCÉF.

*Les zones de livraison postale ne respectent pas les limites des CÉF*

Une zone de livraison postale (correspondant au code postal à six caractères) peut chevaucher une ou plusieurs limites de circonscription électorale fédérale ce qui signifie que dans le FCPCÉF, le même code postal peut être couplé à deux circonscriptions électorales fédérales (adjacentes) ou plus. C'est le cas pour la plupart des CÉF, tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Pour plus de détails, se reporter à la *section 4.4 Cohérence logique*, à la page 11 du présent guide.

*Les codes postaux peuvent correspondre à des boîtes postales dans une succursale postale qui n'est pas située nécessairement dans la même CÉF que le client qui utilise la boîte postale*

- Le code postal lié à une case postale (au bureau de poste) peut être géocodé selon l'emplacement de l'installation postale pertinente (bureau de poste). Cette installation peut être située dans une circonscription électorale fédérale différente de la destination ultime du courrier livré, à savoir l'emplacement de la résidence, de l'industrie ou du commerce du client qui loue la case postale.

*La SCP retire régulièrement des codes postaux et peut également réactiver des codes postaux qui avaient été retirés*

Les utilisateurs du FCPCÉF doivent prendre note que le fichier ne contient que les codes postaux qui étaient en vigueur en mars 2006.

Si les adresses du dossier administratif de l'utilisateur ne sont pas mises à jour selon les codes postaux valides de mars 2006, certaines adresses ne pourront être appariées avec des enregistrements du FCPCÉF parce que certains des codes postaux contenus dans le fichier de l'utilisateur peuvent avoir été retirés ou encore réactivés après leur retrait et attribués par SCP à d'autres tranches d'adresses hors de la circonscription électorale fédérale qu'ils desservaient auparavant.

Statistique Canada fait une vérification à rebours des dates de création et de retrait des codes postaux dans le FCCP. Les utilisateurs pourraient souhaiter consulter le *Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) – Guide de référence*, qui se trouve dans le site Web de Statistique Canada, à l'adresse suivante : [http://www.statcan.ca/english/freepub/92F0153GIE\\_2005001.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/92F0153GIE_2005001.pdf).

Une version mise à jour du fichier, incluant les codes postaux de mars 2006, a été diffusée juin 2006.

### *Enregistrements dupliqués*

Lorsque la frontière d'un CÉF 1996 ou que la frontière d'un CÉF 2003 sépare un côté d'îlot, un îlot ou une aire de diffusion, un enregistrement dupliqué d'un code postal est créé.

## 4.2 Historique

*L'historique comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive du fichier numérique.*

### 4.2.1 Documents de référence

Deux produits de la Division de la géographie à Statistique Canada ont servi à la production du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale :

- Le FCCP de juin 2006, qui permet de relier les codes postaux (tirés du fichier principal des adresses et des codes postaux, mis à jour selon les codes postaux en vigueur en mars 2006, fourni par la SCP) à toutes les unités géographiques du Recensement de 2001, notamment les codes des provinces et les codes des circonscriptions électorales fédérales, selon l'ordonnance de représentation de 1996 et 2003. Il fournit aussi les coordonnées des points géographiques représentant les codes postaux. Le FCCP de juin 2006 renferme plus de 1,9 millions d'enregistrements de codes postaux reliés aux unités géographiques utilisées au Recensement de 2001. La date de référence de ces unités géographiques est le 1<sup>er</sup> janvier 2001, sauf pour les circonscriptions électorales fédérales – l'Ordonnance de représentation de 2003.
- Le Fichier des noms de circonscriptions électorales fédérales (FED03.dat), lequel contient le nom officiel de chacune des circonscriptions électorales fédérales – l'Ordonnance de représentation de 2003 ainsi que leur code d'identification. Ce fichier est mis à jour à partir des changements de noms fournis par Élections Canada. Lorsque des modifications des limites électorales sont fournies par Élections Canada, la correspondance entre l'Ordonnance de représentation des CÉF de 2003 et les codes postaux est mise à jour.

### 4.2.2 Méthode de dérivation

Pour élaborer le FCPCÉF, on a apparié les codes postaux actifs inclus dans le FCCP de juin 2006 contenant les codes postaux de mars 2006 à la liste de codes et de noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de représentation de 2003, en se servant comme variables d'appariement les îlots et aires de diffusion géographique.

Le FCPCÉF obtenu renferme 810 242 enregistrements, dont 798 430 sont liés à une circonscription électorale fédérale unique. Au total, 5 612 codes postaux actifs (11 812 enregistrements) sont liés à plus d'une circonscription électorale fédérale (la section 4.4 Cohérence logique, à la page 11, donne des renseignements plus détaillés à ce sujet). Le nombre d'enregistrements de codes postaux par circonscription électorale fédérale est donné à l'*Annexe A Codes postaux par circonscription électorale*, à la page 14.

### 4.3 Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la qualité des données n'ayant pas trait à la position reliées à chaque code postal.*

La précision des attributs de ce FCPCÉF dépend de la précision du FCPCÉF utilisé et de la table liant les îlots et les CÉF.

### 4.4 Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure de données spatiales numériques.*

Le FCPCÉF contient 810 242 enregistrements des codes postaux actifs dont 798 430 codes postaux actifs sont couplés à une seule CÉF et 5 612 sont couplés à plus d'une circonscription électorale fédérale. Le tableau ci-après indique le nombre de ces enregistrements.

Codes postaux couplés à CÉF

CÉFs	Codes postaux actifs	Enregistrements
1	798 430	798 430
2	5 125	10 250
3	400	1 200
4	75	300
5	10	50
6	2	12

### 4.5 Uniformité avec d'autres produits

Les données présentées dans le FCPCÉF sont cohérentes avec l'ensemble des produits géographiques reliés au Recensement de 2001, sauf le Fichier de limites des régions de tri d'acheminement censitaires (N<sup>o</sup> 92F0170XCF au catalogue), qui représente seulement les codes postaux inscrits par les ménages au Recensement de 2001 et valides en date de mai 2001.

### 4.6 Intégralité

*L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont présents ou non. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Dans le contexte du FCPCÉF, l'intégralité correspond à la mesure selon laquelle tous les codes postaux valides sont intégrés. Tous les codes postaux valides, en date de octobre 2005 selon la Société canadienne des postes (SCP), sont appariés aux unités géographiques du recensement.

Le fichier des noms de circonscriptions électorales fédérales contient 308 enregistrements, un pour chacune des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de représentation de 2003.

Les fichiers de données sont nommés à partir d'une convention des noms décrite à l'Annexe B *Convention des noms utilisés pour les fichiers de données*, à la page 23 et comprennent le nombre d'enregistrements de codes postaux valides :

## Les noms des fichiers de données

Nom de fichier	Région	Enregistrements
pcfrfEastFED308_MAR06_fcpcéfEstCEF308.exe	Atlantic provinces	96 628
pcfrfQueFED308_MAR06_fcpcéfQuéCEF308.exe	Québec	202 805
pcfrfOntFED308_MAR06_fcpcéfOntCEF308.exe	Ontario	271 667
pcfrfWestFED308_MAR06_fcpcéfOuestCEF308.exe	Prairie provinces, NWT, Nunavut	124 658
pcfrfBCFED308_MAR06_fcpcéfCBCEF308.exe	BC, Yukon	114 484
pcfrfNatFED308_MAR06_fcpcéfNatCEF308.exe	Canada	810 242

## 5 Spécifications techniques

### 5.1 Spécifications des fichiers

La présente version du FCPCÉF est un fichier ASCII et ne comprend aucun logiciel ou instruction expliquant la façon d'utiliser le produit dans un Système d'information géographique (SIG) ou tout autre logiciel cartographique.

### 5.2 Clichés d'enregistrement et description des données

Clichés d'enregistrement

Position	Taille	Genre <sup>1</sup>	Description
1	6	C	Code postal
7	5	N	Code de circonscription électorale fédérale
12	56	C	Nom de circonscription électorale fédérale – anglais
68	56	C	Nom de circonscription électorale fédérale - français

1. Le symbole « N » qui paraît sous « Genre » a trait aux valeurs numériques tandis que « C » a trait tant aux caractères numériques qu'alphabétiques.

#### *Code postal*

Le code postal est un code alphanumérique à six caractères établi et utilisé par la SCP pour le tri et distribution du courrier.

Les caractères alphanumériques prennent la forme ANA NAN, où « A » correspond à une lettre et « N » à un chiffre. Le premier caractère du code postal (attribué par ordre alphabétique d'est en ouest d'un bout à l'autre du Canada) correspond à la province ou au territoire, ou à une vaste région située entièrement dans une province.

Les trois premiers caractères correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). On reconnaît les RTA rurales par la présence d'un zéro (0) en deuxième position du code de RTA.

Les trois derniers caractères correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). Dans les régions urbaines, l'UDL peut correspondre à un petit secteur bien défini au sein d'une RTA, comme un côté d'îlot (côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues), un immeuble d'appartements ou de bureaux ou encore une entreprise ou un organisme qui reçoit beaucoup de courrier. Dans les régions rurales, l'UDL désigne une zone de service, c'est-à-dire la région desservie à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale (par exemple, livraison rurale, poste restante ou boîte postale).

#### *Code de circonscription électorale fédérale*

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. L'Ordonnance de représentation de 2003, fondée sur les données du Recensement de 2001, constitue la dernière révision des limites des circonscriptions.

## Annexe A. Codes postaux par circonscription électorale fédérale

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
10001	Avalon	637
10002	Bonavista - Gander - Grand Falls - Windsor	850
10003	Humber - St. Barbe - Baie Verte	1602
10004	Labrador	367
10005	Random - Burin - St. George's	878
10006	St. John's-Est	3556
10007	St. John's-Sud - Mount Pearl	2606
11001	Cardigan	372
11002	Charlottetown	1750
11003	Egmont	1011
11004	Malpeque	26
12001	Cape Breton - Canso	3205
12002	Nova-Centre	1281
12003	Dartmouth - Cole Harbour	3142
12004	Halifax	3512
12005	Halifax-Ouest	2312
12006	Kings - Hants	1496
12007	Cumberland - Colchester - Musquodoboit Valley	1871
12008	Sackville - Eastern Shore	1783
12009	South Shore - St. Margaret's	1112
12010	Sydney - Victoria	5153
12011	Nova-Ouest	701
13001	Acadie - Bathurst	4952
13002	Beauséjour	8157
13003	Fredericton	4542
13004	Fundy Royal	6645
13005	Madawaska - Restigouche	4227
13006	Miramichi	4665
13007	Moncton - Riverview - Dieppe	4609
13008	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	7747
13009	Saint John	4468
13010	Tobique - Mactaquac	7393
24001	Abitibi - Témiscamingue	2527
24002	Ahuntsic	2279
24003	Alfred-Pellan	3423
24004	Argenteuil - Papineau - Mirabel	1840
24005	Beauce	2566
24006	Beauharnois - Salaberry	2405
24007	Beauport - Limoilou	3727
24008	Berthier - Maskinongé	2268
24009	Bourassa	2168
24010	Brome - Missisquoi	2828

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
24011	Brossard - La Prairie	2710
24012	Chambly - Borduas	3374
24013	Charlesbourg - Haute-Saint-Charles	3744
24014	Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord	1763
24015	Châteauguay - Saint-Constant	2782
24016	Chicoutimi - Le Fjord	3613
24017	Compton - Stanstead	1403
24018	Drummond	3665
24019	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1403
24020	Gatineau	3423
24021	Hochelaga	2065
24022	Honoré-Mercier	2489
24023	Hull - Aylmer	3980
24024	Jeanne-Le Ber	2664
24025	Joliette	1473
24026	Jonquière - Alma	4551
24027	Lac-Saint-Louis	3846
24028	La Pointe-de-l'Île	2884
24029	LaSalle - Émard	1765
24030	Laurentides - Labelle	1915
24031	Laurier - Sainte-Marie	2444
24032	Laval	2986
24033	Laval - Les Îles	3005
24034	Lévis - Bellechasse	2571
24035	Longueuil - Pierre-Boucher	2735
24036	Lotbinière - Chutes-de-la-Chaudière	2145
24037	Louis-Hébert	3714
24038	Louis-Saint-Laurent	3352
24039	Manicouagan	2219
24040	Marc-Aurèle-Fortin	3605
24041	Haute-Gaspésie - La Mitis - Matane - Matapédia	2223
24042	Mégantic - L'Érable	3058
24043	Montcalm	2340
24044	Mont-Royal	2399
24045	Notre-Dame-de-Grâce - Lachine	2934
24046	Abitibi - Baie-James - Nunavik - Eeyou	1458
24047	Outremont	1491
24048	Papineau	1738
24049	Pierrefonds - Dollard	2793
24050	Pontiac	2454
24051	Portneuf - Jacques-Cartier	1966
24052	Québec	4167
24053	Repentigny	3891
24054	Bas-Richelieu - Nicolet - Bécancour	2971

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
24055	Richmond - Arthabaska	2974
24056	Rimouski-Neigette - Témiscouata - Les Basques	2220
24057	Rivière-des-Mille-Îles	2505
24058	Montmagny - L'Islet - Kamouraska - Rivière-du-Loup	1639
24059	Rivière-du-Nord	3310
24060	Roberval - Lac-Saint-Jean	2789
24061	Rosemont - La Petite-Patrie	1776
24062	Saint-Bruno - Saint-Hubert	2978
24063	Saint-Hyacinthe - Bagot	2433
24064	Saint-Jean	2839
24065	Saint-Lambert	2831
24066	Saint-Laurent - Cartierville	2627
24067	Saint-Léonard - Saint-Michel	1868
24068	Saint-Maurice - Champlain	4015
24069	Shefford	2413
24070	Sherbrooke	3532
24071	Terrebonne - Blainville	2536
24072	Trois-Rivières	4306
24073	Vaudreuil-Soulanges	2181
24074	Verchères - Les Patriotes	1458
24075	Westmount - Ville-Marie	3391
35001	Ajax - Pickering	2502
35002	Algoma - Manitoulin - Kapuskasing	1030
35003	Ancaster - Dundas - Flamborough - Westdale	2691
35004	Barrie	2819
35005	Beaches - East York	2289
35006	Bramalea - Gore - Malton	2897
35007	Brampton - Springdale	1986
35008	Brampton-Ouest	2637
35009	Brant	4210
35010	Burlington	3898
35011	Cambridge	3738
35012	Carleton - Mississippi Mills	1935
35013	Chatham-Kent - Essex	2501
35014	Durham	1778
35015	Davenport	1709
35016	Don Valley-Est	1632
35017	Don Valley-Ouest	2599
35018	Dufferin - Caledon	2720
35019	Eglinton - Lawrence	2398
35020	Elgin - Middlesex - London	2668
35021	Essex	2436
35022	Etobicoke-Centre	2904
35023	Etobicoke - Lakeshore	3414

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
35024	Etobicoke-Nord	1908
35025	Glengarry - Prescott - Russell	999
35026	Bruce - Grey - Owen Sound	1726
35027	Guelph	3527
35028	Haldimand - Norfolk	1883
35029	Haliburton - Kawartha Lakes - Brock	982
35030	Halton	2561
35031	Hamilton-Centre	3882
35032	Hamilton-Est - Stoney Creek	3787
35033	Hamilton Mountain	3468
35034	Huron - Bruce	1007
35035	Kenora	1165
35036	Kingston et les Îles	3729
35037	Kitchener-Centre	3156
35038	Kitchener - Conestoga	2404
35039	Kitchener - Waterloo	3659
35040	Lanark - Frontenac - Lennox and Addington	2677
35041	Leeds - Grenville	1543
35042	London - Fanshawe	2529
35043	London-Centre-Nord	3745
35044	London-Ouest	3068
35045	Markham - Unionville	2700
35046	Lambton - Kent - Middlesex	1646
35047	Mississauga - Brampton-Sud	2704
35048	Mississauga-Est - Cooksville	1688
35049	Mississauga - Erindale	2224
35050	Mississauga-Sud	3131
35051	Mississauga - Streetsville	2003
35052	Nepean - Carleton	2581
35053	Newmarket - Aurora	2827
35054	Niagara Falls	4308
35055	Niagara-Ouest - Glanbrook	1450
35056	Nickel Belt	1155
35057	Nipissing - Timiskaming	2209
35058	Northumberland - Quinte West	2523
35059	Oak Ridges - Markham	2856
35060	Oakville	3902
35061	Oshawa	3468
35062	Ottawa-Centre	4161
35063	Ottawa - Orléans	2672
35064	Ottawa-Sud	3369
35065	Ottawa - Vanier	3258
35066	Ottawa-Ouest - Nepean	3081
35067	Oxford	2990

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
35068	Parkdale - High Park	1748
35069	Parry Sound - Muskoka	1088
35070	Perth - Wellington	1902
35071	Peterborough	3042
35072	Pickering - Scarborough-Est	2219
35073	Prince Edward - Hastings	1682
35074	Renfrew - Nipissing - Pembroke	2956
35075	Richmond Hill	2459
35076	St. Catharines	4457
35077	St. Paul's	2238
35078	Sarnia - Lambton	2848
35079	Sault Ste. Marie	2930
35080	Scarborough - Agincourt	1675
35081	Scarborough-Centre	2058
35082	Scarborough - Guildwood	1797
35083	Scarborough - Rouge River	1851
35084	Scarborough-Sud-Ouest	2196
35085	Simcoe - Grey	1475
35086	Simcoe-Nord	2277
35087	Stormont - Dundas - South Glengarry	2162
35088	Sudbury	3167
35089	Thornhill	3070
35090	Thunder Bay - Rainy River	2629
35091	Thunder Bay - Superior-Nord	2499
35092	Timmins - Baie James	1923
35093	Toronto-Centre	2743
35094	Toronto - Danforth	2155
35095	Trinity - Spadina	2703
35096	Vaughan	2501
35097	Welland	4392
35098	Wellington - Halton Hills	1894
35099	Whitby - Oshawa	3400
35100	Willowdale	2480
35101	Windsor - Tecumseh	3317
35102	Windsor-Ouest	4302
35103	York-Centre	2342
35104	York - Simcoe	1826
35105	York-Sud - Weston	2154
35106	York-Ouest	1390
46001	Brandon - Souris	2112
46002	Charleswood - St. James - Assiniboia	2206
46003	Churchill	757
46004	Dauphin - Swan River - Marquette	711
46005	Elmwood - Transcona	2225

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
46006	Kildonan - St. Paul	2014
46007	Portage - Lisgar	1296
46008	Provencher	461
46009	Saint-Boniface	2431
46010	Selkirk - Interlake	858
46011	Winnipeg-Centre	2829
46012	Winnipeg-Nord	2148
46013	Winnipeg-Sud	1838
46014	Winnipeg-Centre-Sud	2170
47001	Battlefords - Lloydminster	1118
47002	Blackstrap	1754
47003	Desnethé - Missinippi - Rivière Churchill	271
47004	Cypress Hills - Grasslands	1061
47005	Palliser	2732
47006	Prince Albert	1485
47007	Regina - Lumsden - Lake Centre	1778
47008	Regina - Qu'Appelle	1785
47009	Saskatoon - Humboldt	1445
47010	Saskatoon - Rosetown - Biggar	1902
47011	Saskatoon - Wanuskewin	1695
47012	Souris - Moose Mountain	1190
47013	Wascana	2703
47014	Yorkton - Melville	817
48001	Fort McMurray - Athabasca	1348
48002	Calgary-Est	3753
48003	Calgary-Centre-Nord	4337
48004	Calgary-Nord-Est	2589
48005	Calgary - Nose Hill	2106
48006	Calgary-Centre	4817
48007	Calgary-Sud-Est	2818
48008	Calgary-Sud-Ouest	2760
48009	Calgary-Ouest	3153
48010	Crowfoot	1350
48011	Edmonton - Mill Woods - Beaumont	2711
48012	Edmonton-Centre	5331
48013	Edmonton-Est	4691
48014	Edmonton - Leduc	3350
48015	Edmonton - St. Albert	3523
48016	Edmonton - Sherwood Park	3442
48017	Edmonton - Spruce Grove	2880
48018	Edmonton - Strathcona	4691
48019	Lethbridge	3587
48020	Macleod	940
48021	Medicine Hat	2918

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
48022	Peace River	2033
48023	Red Deer	2765
48024	Vegreville - Wainwright	1490
48025	Westlock - St. Paul	1021
48026	Wetaskiwin	1249
48027	Wild Rose	1817
48028	Yellowhead	861
59001	Abbotsford	2893
59002	Burnaby - Douglas	3427
59003	Burnaby - New Westminster	3062
59004	Cariboo - Prince George	3900
59005	Chilliwack - Fraser Canyon	2018
59006	Delta - Richmond-Est	3518
59007	Pitt Meadows - Maple Ridge - Mission	3554
59008	Esquimalt - Juan de Fuca	3462
59009	Fleetwood - Port Kells	2629
59010	Kamloops - Thompson - Cariboo	2935
59011	Kelowna - Lake Country	4019
59012	Kootenay - Columbia	1526
59013	Langley	3119
59014	Nanaimo - Alberni	3637
59015	Nanaimo - Cowichan	2950
59016	Newton - Delta-Nord	3085
59017	New Westminister - Coquitlam	3828
59018	Okanagan - Shuswap	2744
59019	North Vancouver	4025
59020	Okanagan - Coquihalla	2303
59021	Port Moody - Westwood - Port Coquitlam	2644
59022	Prince George - Peace River	3374
59023	Richmond	2508
59024	Saanich - Gulf Islands	3978
59025	Skeena - Bulkley Valley	1771
59026	Colombie-Britannique-Southern Interior	2411
59027	Surrey-Sud - White Rock - Cloverdale	3366
59028	Surrey-Nord	3369
59029	Vancouver-Centre	2913
59030	Vancouver-Est	3309
59031	Île de Vancouver-Nord	3177
59032	Vancouver Kingsway	3208
59033	Vancouver Quadra	4091
59034	Vancouver-Sud	3049
59035	Victoria	4680
59036	West Vancouver - Sunshine Coast - Sea to Sky Country	3069
60001	Yukon	933

PR/CÉF	Noms de circonscription électorale fédérale	Nombre
61001	Western Arctic	506
62001	Nunavut	29

## Annexe B. Convention des noms utilisés pour les fichiers de données

La convention des noms utilisés pour les fichiers de données du FCPCÉF est bilingue et pour tenir compte de la date de référence du dernier fichier utilisé pour la diffusion, provenant de la SCP.

### *Structure des noms de fichier*

*type de données / région / CÉF / date de référence du fichier de SCP / traduction française*

<i>type de données</i>	pcfrf
<i>région</i>	abréviation du nom de région
<i>CÉF</i>	indicateur de CÉF
<i>date de référence du fichier de SCP</i>	date de référence du dernier fichier utilisé de la SCP
<i>traduction française</i>	fcpcéf

Les fichiers de données pour cette diffusion sont les suivants :

### *Fichier national*

pcfrfNatFED308\_MAR06\_fcpcéfNatCEF308.exe

### *Fichiers provinciaux*

pcfrfEastFED308\_MAR06\_fcpcéfEstCEF308.exe

pcfrfQueFED308\_MAR06\_fcpcéfQuéCEF308.exe

pcfrfOntFED308\_MAR06\_fcpcéfOntCEF308.exe

pcfrfWestFED308\_MAR06\_fcpcéfOuestCEF308.exe

pcfrfBCFED308\_MAR06\_fcpcéfCBCEF308.exe

## Annexe C. Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Murphy, P. 2003. *Délimitation provisoire des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de Recensement de 2006*. Série de documents du travail de la géographie No 2003-002. Geography Division. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. « Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie. » Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.  
[http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform\\_f.htm](http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm)
- . 2002a. *Dictionnaire du Recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le Recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

———. 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le Recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

## Annexe D. Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le Recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

### 1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le Recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

#### **Cartes de référence nationales**

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, Recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de Recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de Recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de Recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)<sup>1</sup>

#### **92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

#### **92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement**

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

---

1. Les questions au sujet des cartes des circonscriptions électorales fédérales peuvent être envoyées à Elections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca) ou 1 800-463-6868).

**92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

**92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

**2. Produits de données géographiques**

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du Recensement de 2001.

**93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001**

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre

1996 et 2001 pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

### **92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001**

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des aires de diffusion appropriées.

### *3. Produits d'information spatiale*

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

### **Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001**

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. La deuxième édition (diffusé le 8 octobre 2002), a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au Recensement de 1996. Un guide de référence est inclus (92F0171GIF).

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les FLC sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires

92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0194XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003)

92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques

92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées

92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement

92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées

- 92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement
- 92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement
- 92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines
- 92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

### **92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, Recensement de 2001**

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du Recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le Recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillés de l'écoumène sont généralisés, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

### **92F0170XCF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement**

Le Fichier des limites cartographiques des régions de tri d'acheminement (RTA) contient les limites d'environ 1 500 régions de tri d'acheminement qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du Recensement de 2001. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (dans la plupart des cas, il s'agit de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

### **92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001**

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

### **92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001**

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

### **92F0177XCF Fichier numérique des limites des îlots**

Les fichiers numériques des limites des îlots contiennent les limites officielles en vigueur pour le Recensement de 2001 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les masses d'eau. Les fichiers numériques des limites permettent de créer des cartes et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide du système d'information géographique (SIG) ou d'autres logiciels de cartographie. Les fichiers peuvent ne pas convenir à des fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral soit représenté.

#### *4. Produits des attributs d'information*

Les produits des attributs d'information comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

### **92F0153XCF Fichier de conversion des codes postaux**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du Recensement de 2001 normalisées (telles que les aires de diffusion, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

### **92F0153UCF Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour**

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du Recensement de 2006 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

**92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour**

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 11).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

**92F0193XCB Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)**

Le fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 2003). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier 785 668 codes postaux aux 308 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

**92F0193UCB Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003) – Mise à jour**

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet représentent les nouveaux codes postaux de juillet 2004. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) (92F0193GIF) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0193UDB) au tarif de mise à jour.

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

#### *5. Services géographiques*

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

##### **97C0006 Service géographique personnalisé**

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier).

##### **97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)**

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies.

##### **97C0007 Cartes géographiques personnalisées**

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients.

## Annexe E. Entente de licence d'utilisation finale

### Droit d'auteur

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### Conditions d'utilisation

- Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
- L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
- Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
- Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
- Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
- Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
  - Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.
- Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
- Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

**Garanties et désistements**

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

**Acceptation des conditions**

Il *vous incombe* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

*Toute utilisation quelle qu'elle soit de ce produit de données atteste que vous acceptez les modalités de la présente entente*

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences  
Division du marketing, Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats, 9<sup>ème</sup> étage, section A  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada  
Courriel : [licensing@statcan.ca](mailto:licensing@statcan.ca)  
Téléphone : (613) 951-1122  
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2006